

Lettre adressée à la Société de gymnastique d'Interlaken, le 6 novembre 2000 à propos de la pierre d'Unspunnen.

Tavannes, le 6 novembre 2000

Turnverein Interlaken

par M. Willy Zimmermann

Höheweg 125

3800 Interlaken

Mesdames, **M**essieurs,

Nous accusons réception, avec un peu de retard, veuillez nous en excuser, de votre lettre du 26 juillet 2000 dans laquelle vous réitérez votre requête de restitution de la pierre d'Unspunnen.

En préambule, si vous escomptiez vraiment une réponse de notre part, nous devons vous dire que vous avez eu raison de réécrire votre demande du 14 mars 2000 en français. Le Jura, nord et sud, est une région de langue et de culture françaises. L'avoir trop longtemps méprisé a été l'une des plus grandes fautes de l'Ours bernois. Cela constitue encore aujourd'hui pour le Jura-Sud, reconnu dans la Constitution du Canton de Berne comme Jura bernois, l'une des principales motivations de se séparer de ce canton qui est en tout étranger à nos aspirations les plus profondes.

A vous lire, on pourrait croire que la question jurassienne est réglée. Cela n'est malheureusement pas encore le cas. L'Accord du 25 mars 1994, signé entre le Canton de Berne et la République et Canton du Jura, bien qu'il mette fin à une soi-disant confrontation entre ces deux États, n'est pas le règlement final de la question jurassienne. Celle-ci ne se limite pas à des rapports de bon voisinage entre États. Elle est bien plus profonde. Elle touche au cœur un peuple qui a été déchiré et dépecé, avec la complicité de la Confédération helvétique, par un pouvoir bernois sans scrupule, et qui toujours demande réparation. Les Excellences de Berne, acculées par la pression populaire, en mettant sur pied et en imposant une procédure plébiscitaire inique, en manipulant les scrutins, notamment grâce aux caisses noires, en développant une propagande mensongère, en attisant la haine et la violence, ont su conserver les districts méridionaux du Jura. Aujourd'hui, alors qu'une nouvelle génération de citoyens s'installe, qu'un dialogue longtemps saboté est enfin possible, les yeux s'ouvrent et c'est l'heure des désillusions pour les Jurassiens du sud qui se retrouvent sans pouvoir de décision aucun, dans un canton qui se moque éperdument de leurs intérêts vitaux — cf. par exemple l'avancement des travaux relatifs à la Transjurane. On parle beaucoup actuellement de statut d'autonomie pour le Jura-Sud. Sachez bien, cependant, que cela ne peut que constituer une étape

intermédiaire, et que nous lutterons jusqu'à la séparation totale et définitive du Jura-Sud d'avec le reste du Canton de Berne.

En 1984, des militants jurassiens prenaient "en otage" la pierre d'Unspunnen. Celle-ci ne serait restituée que si le Jura-Sud recouvrait pleinement la liberté. Ces conditions ne sont pas remplies, le Jura-Sud étant encore fermement sous le joug de l'Ours bernois. Vous pouvez donc comprendre que cette pierre ne peut vous être actuellement restituée.

Si vous tenez tant à celle-ci et que votre patience, comme la nôtre, a des limites, nous vous suggérons, afin de vous rendre utiles, de militer activement à nos côtés pour l'indépendance du Jura. Vous pouvez le faire, par exemple, en informant les citoyens du Canton de Berne sur la situation qui prévaut dans le Jura-Sud, en convaincant les pouvoirs politiques d'abandonner toutes leurs prétentions sur notre terre, en expliquant aux Probernois du Jura-Sud qu'ils doivent se résigner à quitter Berne. Une première action, il est encore juste temps, serait de vous mettre en contact avec le Président de la Confédération que vous devez certainement bien connaître, M. Adolf Ogi. C'est un homme populaire qui pourrait convaincre plusieurs députés de lâcher le Jura-Sud.

Finalement, vous affirmez que la restitution de la pierre "porterait beaucoup de sympathies au Groupe Bélier". Nous sommes une fois encore au regret de vous décevoir. Le Groupe Bélier n'a pas pour principal objectif de plaire ou d'être sympathique. Le Groupe Bélier est un mouvement de lutte pour l'indépendance du Jura qui continuera sans cesse, tant que le Jura ne sera pas libre de Boncourt à la Neuveville, de harceler le Canton de Berne et la Confédération.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Gérald Jeanneret
Animateur principal